

Suivi de l'étiage 2023 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

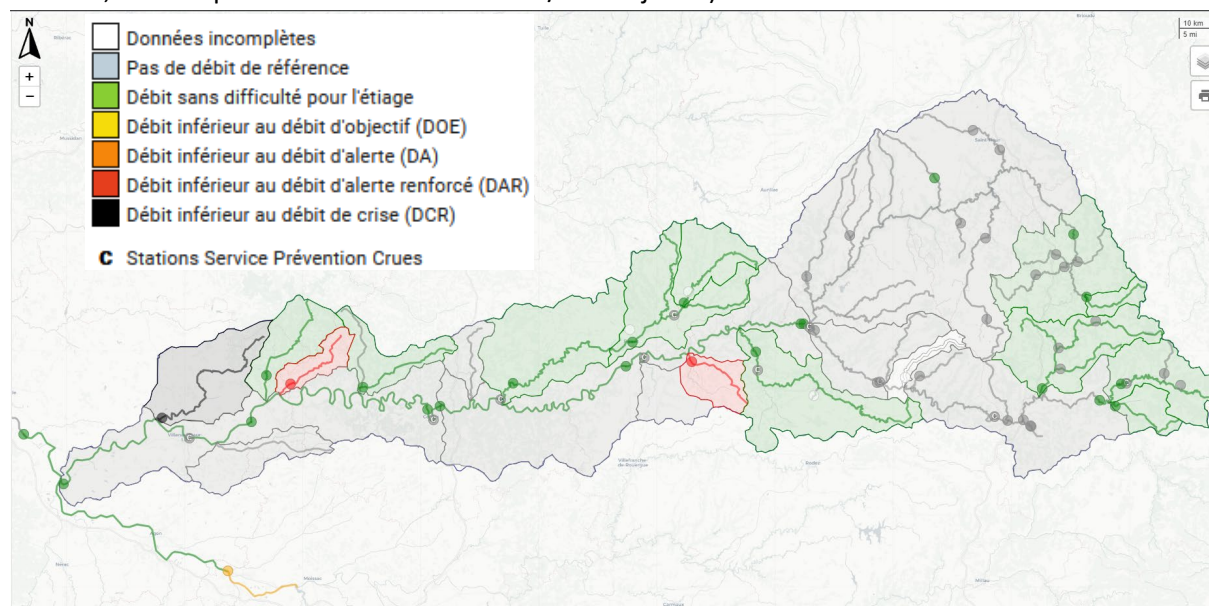
Bulletin n°4

Météo du bassin

Pendant la semaine écoulée, la journée du 16 juillet a été la plus pluvieuse. Les pluies étaient faibles sur la plupart du bassin (< 2 mm), mais le bassin de la Truyère a été plus arrosé avec une lame d'eau comprise entre 5 et 30 mm, et localement près de 50mm. Côté température, la hausse des températures s'est confirmée. La fin de semaine est annoncée ensoleillée avec une moyenne proche ou localement supérieure aux normales saisonnières. L'arrivée d'averses orageuses pour lundi et mardi engendrera un léger rafraîchissement.

Hydrologie du bassin

La situation est contrastée entre l'amont et aval du bassin, mais aussi entre Lot et affluents. Sur le Lot amont et la Truyère, les orages récents maintiennent encore les débits. Les affluents du Lot intermédiaires amorcent une baisse de débit (encore supérieurs aux DOE, sauf pour le Riou Mort en DAR). Les affluents avals présentent une situation plus tendue en particulier sur la Thèze (DAR) et la Lède (débit < DCR depuis le 7 juillet). Les débits du Lot réalimenté sont corrects pour la période, tout comme ceux de son principal affluent, le Célé qui se maintient encore 3 m³/s le 19 juillet).



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 13 juillet 2023

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 13 juil	Vendredi 14 juil	Samedi 15 juil.	Dimanche 16 juil.	Lundi 17 juil.	Mardi 18 juil.	Mercredi 19 juil.	Jeudi 20 juil.	Vendredi 21 juil.
Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval	12	12	12	12	12	12	12	12	12
QNR** (m³/s) à Entraygues	18.7	17.6	20.3	24.0	19.6	17.6	15.9	↘	↘
Droits conventionnels cumulés*** (m³x1000)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Volume cumulé déstocké*** (m³x1000)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté									
Entraygues-aval (EDF)	25.1	32	32.4	19.2	13.7	33.6	35.0		
Entraygues [Roquepailhol]	28.6	34.6	21.5	13.7	25.6	36.5	36.3		
Faycelles	24.6	39.9	26.9	13.1	16.0	37.2	36.8		
Cahors [Lacombe]	29.7	46.1	33.2	27.1	22.8	44.3	40.2		
Coutet (EDF)	44.2	44.9	49.8	37.1	26.3	36.9	49.2		
Aiguillon-Ville****	33.51	29.8	41.2	30.0	17.2	22.9	36.7		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Le soutien d'étiage du Lot a démarré le samedi 1^{er} juillet avec une consigne (débit « plancher » à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère) de 12 m³/s. Cette consigne a été renouvelée ce matin pour une application vendredi 21 juillet 00h jusqu'au lundi 24 juillet 23h59.

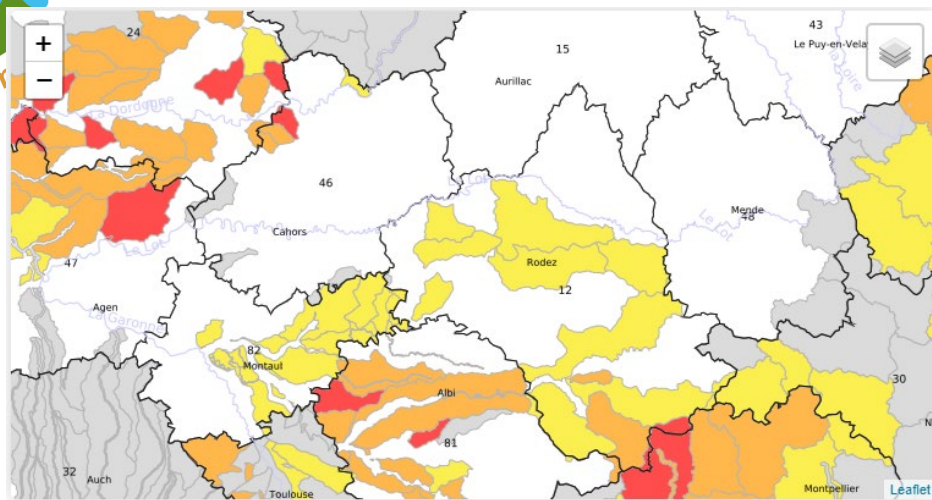
Les niveaux des retenues utiles au soutien d'étiage sont, à ce jour, supérieures aux côtes touristiques. Ils ont légèrement diminué depuis quinze jours.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :




RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	20 juillet 2023	735,79	+9,79	-0,58
Sarrans	630	20 juillet 2023	642,3	+12,30	-0,90
Mauray	583,5	20 juillet 2023	587,41	+3,91	+0,66
Castelnaud	410,5	20 juillet 2023	431,5	+21,00	-0,19







Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Légende de la carte

-  Cours d'eau
-  Bassins Versants
-  Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles :

-  Vigilance
-  Alerte
-  Alerte renforcée
-  Crise

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 13 juillet 2023

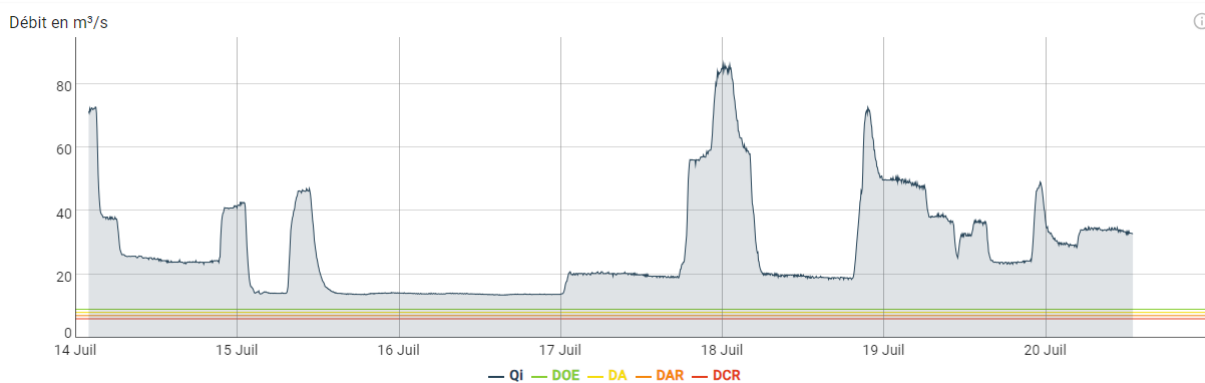
Lien du site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les cultures arrivent au stade sensible de leur floraison tant pour le maïs que le soja. Les besoins en eau seront importants compte tenu de l'élévation des températures et ETP (5mm/j en moyenne). Les niveaux d'eau sont confortables pour les activités liées à la pratique de la navigation et de la baignade.

Variations de débit sur le Lot réalimenté

Entraygues-sur-Truyère [Roquepailhol]



Graphique des débits « instantanés » enregistrés sur le Lot à Entraygues-sur-Truyère du 14 au 20 juillet 2023

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère plutôt faible cette semaine. Les éclusées, visibles à la station hydrométrique d'Entraygues-sur-Truyère, ont toutefois été d'une grande amplitude varie entre 5 et 65 m³/s.

Il est rappelé que, du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.



Prochain bulletin : jeudi 27 juillet 2023

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau
o.kneur@valleedulot.com et bulletin-info-hydro@valleedulot.com
05 65 53 53 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2023 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le samedi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMLB envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>